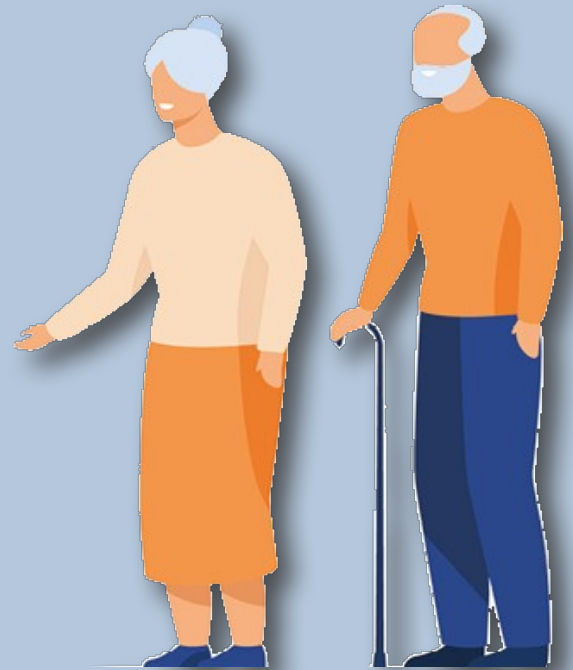


# BOURG-LÈS-VALENCE

## Registre des personnes vulnérables

### Qui peut s'inscrire ?

Les résidents à domicile, âgés de plus de 65 ans (ou 60 ans sous certaines conditions), ainsi que les personnes en situation de handicap



### Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'une attention particulière (appels téléphoniques, courriers...) pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire)

### Comment s'inscrire ?

- ◆ Par téléphone : 04 75 79 45 78
- ◆ Par courriel : [accueil.ccas@bourg-les-valence.fr](mailto:accueil.ccas@bourg-les-valence.fr)
- ◆ Par courrier : en renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint

**Fiche à renvoyer à l'adresse :  
CCAS-270 rue de la Vorgine  
26500 Bourg-lès-Valence**

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones   

Date de naissance

Je sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter au titre de :  
(Cochez la case correspondante)

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap

Je déclare bénéficier le cas échéant de l'intervention des services suivants :  
(Cochez la case correspondante et renseignez les coordonnées téléphoniques)

- Soutien à domicile
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance
- Autre service

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones   

Lien de parenté

Consentement :

Je consens à l'enregistrement de mes données personnelles dans le cadre de mon inscription au registre nominatif communal des personnes vulnérables.

Date :

Signature :